



Recuperation d'une somme versée

Par **333GG333**, le **14/05/2008** à **12:06**

Comment récupérer une somme versée par chèque bancaire?

Par **frog**, le **14/05/2008** à **13:29**

[citation]Afin de clore le débat je lui est proposé de lui rendre 2700 euros. Donc 300 euros que je garde pour compenser les frais annexes. Qu'en pensez-vous ?[/citation]

Quelqu'un vous prête de l'argent et vous fait grâce des intérêts. Cette même personne doit vous courir après pour récupérer son argent et vous pensez ne lui devoir qu'une partie de la somme sous prétexte que **vos** projets personnels n'ont pas pris la tournure que vous aviez prévue ?

Pardonnez moi, mais vous ne vous trouvez pas un peu gonflé sur ce coup ?

Vous voulez peut être qu'on vous réponde que votre ex pourra toujours courir après sons argent ? Peut être vouez vous des encouragements à ne pas la rembourser sous prétexte qu'elle ne dispose pas d'une reconnaissance de dettes de votre part ?

Faites donc preuve d'un peu d'honnêteté et assumez donc vous même les aléas de vos projets plutôt que de vouloir en faire porter les conséquences par vos proches !

[citation]Pour quel motif peut-elle déposer plainte ?[/citation]

L'officier de police judiciaire ou l'agent de police judiciaire placé sous le contrôle du premier vous le dira sans doute assez tôt au début de votre audition, après vous avoir notifié votre garde à vue. :-) Pensez aussi au fait qu'en cas de procédure judiciaire, vous devrez ajouter

aux 3.000 euros les intérêts et éventuellement d'autres joyeusetés.